



Commission de Surveillance des Opérations Electorales (CSOE)



LES MISSIONS

- Se prononcer sur la recevabilité des candidatures par une décision prise en premier et dernier ressort
- Accéder à tout moment au bureau de vote lors des opérations de vote en AG
- Adresser au comité directeur tout conseil et toute observation relatifs au respect des dispositions statutaires
- Se faire présenter tout document nécessaire à l'exécution de ses missions
- Exiger lorsqu'une irrégularité est constatée, l'inscription d'observations aux procès-verbal, avant ou après la proclamation des résultats

LA COMPOSITION

Serge LEBRUN	Président
Jean François AUBRY	Membre
Françoise COLIN	Membre
Nadine MARIVET	Membre
Alain BERTEAUX	Membre
Yvonne GAUGIEN	Membre

Salarié(s) référent(s) :
Jordan SIMON